



## **BULLETIN D INSCRIPTION**

A nous retourner dûment rempli à :  
Secrétariat de l'AFCOR  
Angélique FOURNIGAULT  
BP 23266 - 72003 LE MANS CEDEX 1  
Tél : 06 49 72 74 04  
[secretariat@afcor.fr](mailto:secretariat@afcor.fr)

Numéro DIRECCTE : 11 75 44595 75

### **Intitulé de la formation :**

« Séminaire Management AFCOR : Habilitation des personnels »

**Date : samedi 01 octobre 2022 Matinée**

*Inscription avant le 10/09/2022*

Lieu : Hyatt Regency Paris Etoile (Porte Maillot)

**Coût : 150 €**

### **PARTICIPANT**

Statut  Salarié  Libéral

Titre :  Docteur  Professeur  Responsable  Physicien  Cadre  MERM  Autres.....

Nom Prénom

Téléphone E-mail : .....

N°ADELI/RPPS (mention obligatoire) :

Adresse Professionnelle : .....

Service : .....

Besoin spécifique en matière de handicap :  non  oui : merci de nous contacter

### **PRISE EN CHARGE**

**A titre personnel\*** (formation financée par le participant)

Adresse personnelle .....

Chèque libellé à l'AFCOR, à joindre à votre bulletin d'inscription.

**Au titre de la participation des employeurs à la formation professionnelle continue\***

Besoin d'une convention\*  oui  non

Nom et Prénom du Responsable de la Formation Continue : .....

Adresse à laquelle devront être envoyés : convention, facture, courriers divers :

..... CP ..... Ville.....

- **préciser adresse mail\*** du service destinataire .....

Pour une facturation CHORUS :  oui  non

Indiquer le N°SIRET de la structure : ..... Code Service : .....

### **PAIEMENT**

Ci joint la somme de

Euros

*Règlement libellé à l'ordre de l'AFCOR*

Je soussigné(e)

accepte les modalités d'inscription

Date et signature

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la pause mentionnée au programme, la documentation + les frais de dossier (30€ non remboursable en cas d'annulation)

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent.

Toute annulation doit obligatoirement être communiquée par écrit.

En cas de dédit du participant à moins de 15 jours avant la date de la formation, l'AFCOR facturera une indemnité de 20% du prix de la formation. En cas d'abandon en cours de formation, celle-ci sera facturée dans sa totalité.

L'AFCOR se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de participants, de maladie de ses intervenants, grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'AFCOR...) sans dédommagements, ni pénalités au client.

\* Validez d'une croix la ligne correspondante